



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

culture et communication : personnel

Question écrite n° 25636

Texte de la question

M. René Dosière précise à M. le ministre de la culture et de la communication que sa réponse à la question écrite signalée n° 2654 du 16 septembre 2002 est incomplète. Si le nombre des agents affectés à la présidence de la République est bien indiqué, le coût global (charges incluses) qui en résulte en année pleine ne figure pas dans la réponse, alors que cet aspect était explicitement évoqué dans la question. C'est pourquoi, il lui demande le coût global (charges incluses) des quatre-vingt-treize agents de son ministère mis à disposition de la présidence de la République.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication confirme que 74 de ses agents dont trois agents de catégorie A et sept de catégorie B, sont affectés ou mis à disposition auprès de la Présidence de la République. La répartition de ces agents, présentée dans le tableau suivant, montre que trente-cinq d'entre eux sont en poste à l'Élysée et trente-neuf dans les autres résidences (dans des fonctions de jardinier, d'accueil ou de surveillance). Les effectifs sont stables depuis plusieurs années.

AGENTS	ETP	PP
Personnel en fonction à l'Élysée	34.80	35
*Agents affectés	32.80	33
*Agents mis à disposition	2.00	2
Agents relevant de résidences présidentielles	32.80	39
*Domaine national de Marly-le-Roy	6.00	6
*Domaine national de Rambouillet	28.80	29
*Domaine national de Souzy	2.00	2
*Fort-de-Bregancon	2.00	2
Total général	73.60	

Le coût global de ces emplois se monte à 1 823 566 EUR, dont : - 1 333 277 EUR pour la rémunération principale, - 49 331 EUR, rémunération résidence et supplément familial de traitement, - 238 166 EUR, rémunération accessoire, - 16 666 EUR, coût de transport, - 28 799 EUR, prestations familiales, - 157 327 EUR, charges patronales.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25636

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2003, page 7381

Réponse publiée le : 29 décembre 2003, page 9966